Séance du 4 mai 2021

En raison des restrictions liées à la Covid-19, la séance du conseil du 4 mai 2021 se déroulait sans la présence du public, sur la plateforme ZOOM. L'enregistrement de la séance est disponible au https://sflc.ca/proces-verbaux-et-ordre-du-jour/

Voici un résumé de certaines décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance.

ÉLECTION GÉNÉRALE ET RÉFÉRENDUM SUR LE CHANGEMENT DE NOM
En vue des élections municipales qui se tiendront le 7 novembre prochain dans l'ensemble des municipalités du Québec, le gouvernement a édicté des mesures spéciales visant le processus électoral en période de pandémie.

Puisque le processus de référendum pour le changement de nom de la Municipalité devrait se tenir à la même date que l'élection générale, le conseil craint qu'une confusion soit créée par le fait de tenir ces deux événements avec des règles complètement différentes puisque les règles applicables aux référendums stipulent que ceux-ci doivent se tenir entièrement par correspondance.

Une demande est faite à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin que le référendum puisse être tenu selon les mêmes règles que l'élection.

VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES CITOYENS DE 70 ANS ET PLUS
Les mesures adoptées par le gouvernement pour la tenue de l'élection 2021 autorisent les municipalités de permettre aux électeurs âgés de 70 ans ou plus de voter par correspondance lors de l'élection de novembre 2021. Une résolution a par conséquent été adoptée à cette fin, permettant ainsi à cette tranche de population d'exercer son droit de vote en toute sécurité.

LIBÉRATION D'AFFECTATIONS DE CRÉDITS
Plusieurs achats ou projets devant être financés par des surplus ou des fonds réservés ont été réalisés à moindre coût, financés par le budget général ou annulés. Un montant d'un peu plus de 55 000 $ a par conséquent été libéré et pourra être affecté à d'autres fins.

PERCEPTION DES TAXES ÉCHUES, DANS LES DOSSIERS AYANT UN SOLDE POUR L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
Le conseil a mandaté l'étude Dubé Guyot, avocats, pour effectuer la perception des comptes de taxes 2021 inférieurs à 300 $ et échus depuis le 1er avril 2021, dans tous les cas où des arrérages pour l'année 2020 ou des années antérieures sont dus.

DIMINUTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA PISCICULTURE

La Municipalité ayant reçu la confirmation d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) après l'adoption du règlement d'emprunt concernant les travaux de réfection de la rue de la Pisciculture, le conseil a donc modifié son règlement afin d'y affecter le montant de la subvention attendue, soit 1 875 238 $. Le règlement d'emprunt est ainsi passé de 2 775 000 $ à 899 762 $.

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Puisque favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective, le conseil municipal a proclamé l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et les institutions à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale « Ressentir, c'est recevoir un message ».

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre, le conseil a proclamé le 17 mai la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Celle-ci sera soulignée par la présence du drapeau arc-en-ciel sur les mâts devant l'hôtel de ville lors de cette journée.

RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a procédé à l'embauche des personnes suivantes aux services des Travaux publics et des Sports, loisirs, culture et vie communautaire :

- Andrée Jolicoeur - préposée aux prêts à la bibliothèque
- Nathalie Côté - préposée aux prêts à la bibliothèque
- Patrick Ste-Marie - journalier-chauffeur-opérateur temporaire pour la période estivale.
- Lyne Bernard – préposée au nettoyage et à la désinfection.
- Justine Deshaies – coordonnatrice adjointe de camp de jour
- Nicholas Cadieux-Giroux – chef moniteur de camp de jour.
- Axel Louis Crook – sauveteur à la plage municipale
- Sébastien Bérard – sauveteur à la plage municipale

MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ET DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Le conseil a octroyé un contrat à Madame Kim Nymark à titre de chargée de projet dans le cadre de la mise à jour de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) et la Politique Municipale Familiale (PFM). Madame Nymark coordonnera et assurera le bon déroulement de la démarche, en collaboration avec le comité de pilotage et les divers intervenants. La Municipalité a reçu une subvention gouvernementale pour cette mise à jour.

AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Un avis de motion a été donné, annonçant l'adoption prochaine d'un règlement d'emprunt pour la construction des ateliers municipaux. Le conseil a profité de l'occasion pour inviter les citoyens à visionner la séance spéciale qui aura lieu le 19 mai prochain au cours de laquelle le projet sera présenté. La séance doit se tenir sans présence du public mais l'enregistrement sera disponible en ligne dès le lendemain.

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE

Le conseil a approuvé le devis et autorisé le lancement du processus d'appel d'offres pour le déneigement et le déglaçage d'une partie du territoire. Il s'agit d'un contrat d'une durée de trois ans avec possibilité de renouvellement pour deux années additionnelles.

DÉCOMPTE NUMÉRO 3 D'EXCAPRO INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SITE DE L'ANCIENNE SCIERIE DUFOUR

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne scierie Dufour tirent à leur fin et l'entrepreneur responsable du projet a présenté un troisième décompte lié au contrat. Le conseil a par conséquent autorisé le paiement à Excapro inc. de la somme de 1 642 225.45 $ plus taxes. De plus amples détails vous seront communiqués au cours des prochaines semaines en rapport avec ce projet, mais nous pouvons déjà annoncer que les travaux ont été réalisés dans le respect de l'échéancier et des budgets établis.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Quelques modifications réglementaires en urbanisme sont en cours. Pour suivre l'évolution de ces amendements, vous êtes invités à consulter les avis publics diffusés sur le site Internet à l'adresse suivante https://sflc.ca/avis-publics/

Lors de la séance du 4 mai, les règlements (ou projets de règlement) suivants ont été adoptés :

- Second projet de règlement 194-59-2021 ajoutant une nouvelle zone résidentielle au détriment de la zone Ha-768.
- Règlement 194-57-2021 modifiant certaines dispositions relatives aux projets intégrés d'habitation.
- Règlement 194-53.2.1-2020 permettant l'établissement d'un projet résidentiel et récréotouristique à proximité du mont Blanc.

Aussi, la signature d'un protocole d'entente a été autorisée concernant la construction d'une nouvelle rue pour un projet d'ensemble résidentiel situé à l'intersection du chemin des Lacs et de la rue Mont-Joli.